



2016-2017 /

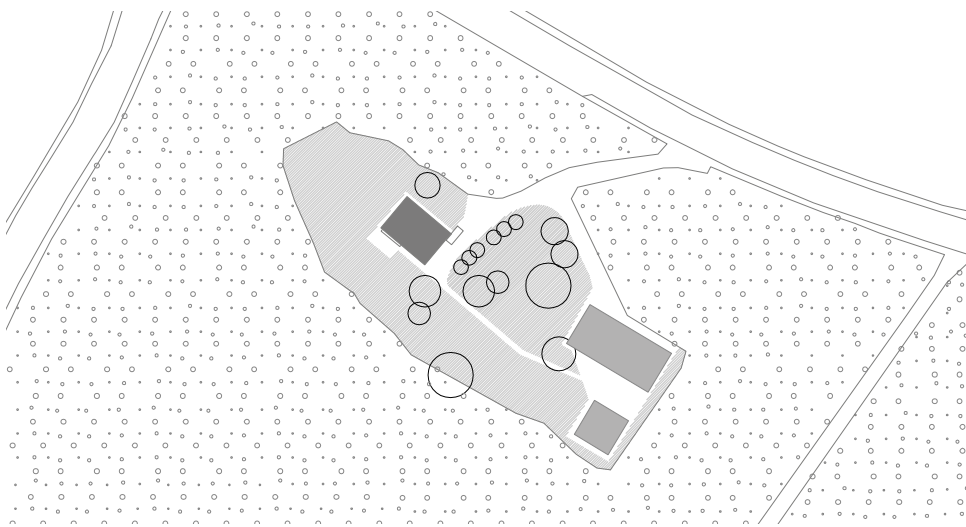
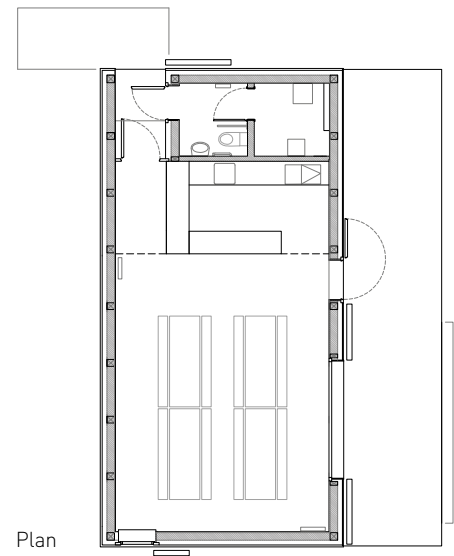
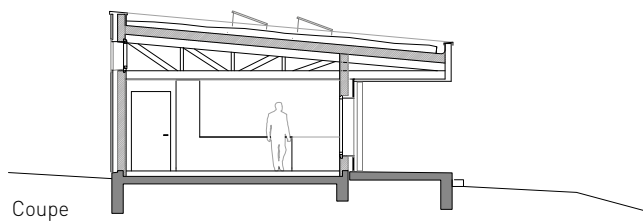
Petit refuge de Sauvabelin

Route de la Clochette 2



L a u s a n n e

**direction du logement, de l'environnement
et de l'architecture**
rue du Port-Franc 18
case postale 5354
1002 Lausanne
tél. 021 315 56 22
www.lausanne.ch/lea
www.lausanne.ch/architecture



Cadre historique

En 1911, une clairière est dégagée dans la partie nord du bois de Sauvabelin, un site propice à la réalisation d'une cure d'air pour les habitants de la Ville de Lausanne. A l'initiative du médecin Charlotte Olivier, la création de cette station de cure permet à Lausanne d'être pionnière en Suisse dans le domaine des structures en plein air dédiées à la prévention de la tuberculose.

La station était composée d'un ensemble de pavillons ouverts en bois, relativement sommaires, dont le plus grand – « pavillon réfectoire » construit en 1914 – était le plus élaboré dans sa forme et dans sa structure. Il lui vaut plus tard d'obtenir la note *4* au recensement architectural du canton de Vaud, principalement pour sa valeur historique. Ce lieu de cure a été maintenu jusque dans les années 1950. Le « pavillon réfectoire » a ensuite connu d'autres affectations et transformations jusqu'à devenir le refuge forestier connu sous le nom de Petit refuge de Sauvabelin, à proximité de l'actuel Grand refuge du même nom, construit en 1988.

Seul ce bâtiment principal a subsisté jusqu'à nos jours, non sans avoir subi plusieurs modifications et adaptations. Son état de vétusté irréversible a mené cependant à sa démolition en 2016.

Désireuse de maintenir un lieu de rencontre à cet endroit, la Ville de Lausanne décide d'une nouvelle construction en lieu et place de l'ancien édifice démolé.

Parti architectural

Le nouveau projet apparaît au premier abord comme un volume simple en bois recouvert de lames avec couvre-joints tel les bâtisses rurales, sans avant-toit et fermé de tous côtés lorsqu'il n'est pas habité. Au contraire, pour les utilisateurs d'un jour, il s'ouvre par ses volets coulissants sur plusieurs façades pour inviter à la visite et permet le dialogue entre la pièce principale et le paysage et vice-versa. L'environnement forestier entre au cœur du projet.

L'éclairage naturel principal dans la salle n'est autre qu'une grande fenêtre panoramique d'une seule pièce. Par sa simplicité et l'absence de tout montant intermédiaire, elle agit comme un révélateur du contexte naturel dans lequel se trouve le bâtiment. Un autre apport de lumière naturelle se fait par une deuxième fenêtre plus petite, s'ouvrant sur la clairière.

Structurellement, la toiture est portée de mur à mur au moyen de fermettes apparentes construites en planches clouées. La hauteur statique de ces éléments permet de loger au nord, dans l'épaisseur de la structure, cinq fenêtres plus menues qui laissent discrètement pénétrer une dernière source de lumière, cette fois tamisée et donnant à voir les cimes des arbres.

Les fermettes se prolongent au Sud et couvrent d'un seul geste la terrasse qui court le long de la bâtisse. Ainsi aucun pilier ne vient perturber la sensation et la générosité de l'espace extérieur abrité. Cette terrasse fait d'ailleurs partie intégrante du programme des locaux, programme qui se veut très simple: un sas d'entrée, une salle pour une trentaine de convives avec sa cuisine, des sanitaires et un local technique.



Matérialisation

Le bois et le béton sont omniprésents et sont visibles dès la première vision extérieure : un socle minéral sur lequel vient se poser une superstructure toute en bois. La lasure gris-brun-nacré qui revêt les façades imite les tons de la forêt de façon à se fondre dans son environnement, créant un jeu de reflets qui varie avec le point de vue et la lumière du jour. Cela est d'autant plus vrai en hiver lorsque les couleurs prépondérantes sont celles des arbres dépourvus de feuillage.

Quant à la texture lisse, de teinte claire et calme utilisée pour habiller le mur et le plafond de la terrasse, elle cherche à mettre en évidence la luxuriance et l'exubérance de la végétation des alentours en saison estivale.

A l'intérieur du refuge, c'est le matériau naturel qui domine. Le bois, utilisé pour la structure, les revêtements et le mobilier fixe et mobile, et au sol l'on retrouve la minéralité du socle par la chape poncée.

Développement durable

Les trois thèmes du développement durable se retrouvent dans ce projet, dont l'aspect social est prépondérant, s'agissant d'un refuge fortement sollicité pour la location depuis de nombreuses années, tant par les lausannois que par les habitants de la région. Par le fait même de remplacer l'ancien refuge, la Ville de Lausanne renforce sa volonté de mettre à disposition de la population des lieux de récréation et de rencontre de qualité.

Du point de vue énergétique, le bâtiment est isolé et chauffé selon les normes en vigueur, garantissant une utilisation tout au long de l'année. Sa toiture est végétalisée, et accueille également une installation photovoltaïque. L'eau chaude est produite par une petite pompe à chaleur air-eau, quant au chauffage, il est assuré par une chaudière à gaz.

Les aménagements extérieurs sur le site autour de la construction ont également été redessinés en vue de lui rendre son identité initiale en pleine nature, en limitant l'accès aux voitures et en laissant davantage d'espace à la relation avec la clairière et la forêt.

Un objet simple, un budget limité, une occasion de mettre en exergue les compétences des services communaux. La conception, la planification et la direction des travaux ont été assumées par le Service d'architecture. Le Service des routes et de la mobilité, par le biais de ses équipes d'artisans (maçons, charpentiers, menuisiers, etc.), a mis son savoir-faire en œuvre pour la réalisation d'une grande partie de l'ouvrage, notamment du gros-œuvre. Les installations techniques et une partie du second-œuvre ont été effectuées par des entreprises locales.



Situation

Route de la Clochette 2, Lausanne

Type de projet

Démolition et construction nouvelle

Dates

Chantier reconstruction :

juin 2016 – août 2017

Inauguration

septembre 2017

Quelques chiffres (SIA 416)

Surface plancher brut	SP	113 m ²
Volume bâti	VB	305 m ³
Installation photovoltaïque		13 m ² –puissance 2.24 kWp
Coût TTC*	CFC 1 à 9	CHF 330'000.-

*sans tenir compte des prestations effectuées en interne par la Ville de Lausanne (honoraires et travaux)

Maître de l'ouvrage

Service des routes et de la mobilité
Ville de Lausanne

Architecture et conduite du projet

Service d'architecture
Ville de Lausanne

Ingénieur civil

Service des routes et de la mobilité
Ville de Lausanne

Ingénieur bois

Baertschi ingénieurs SA, Yverdon-les-Bains

Travaux effectués par le service des routes et de la mobilité, Ville de Lausanne

Canalisations et maçonnerie

Charpente

Cuisine

Menuiserie intérieure

Entreprises

Désamiantage et démolition

Perrin Frères SA, Vich

Echafaudages

Pirali Chauvet Montage SA, Savigny

Fenêtres extérieures

André SA, Yens

Etanchéité, ferblanterie, végétalisation

Balzan & Immer Etanchéité SA, Lausanne

Volets extérieurs

Von Gunten Frères, Prilly

Installations électriques

A. Péneveyre SA, Lausanne

Installation photovoltaïque

Solstis SA, Lausanne

Installations sanitaires, de chauffage

et de ventilation
Confort Service SA, Renens

Plan de travail cuisine

Serrinox Costructions SA, Villars-Ste-Croix

Cylindres

Clés-Service Martin SA, Lausanne

Chapes

B. Pachoud et fils SA, Lausanne

Revêtements de sol et parois

J. Kahn & fils SA, Morges

Peinture extérieure

A. Zoppi Sàrl, Chexbres

Revêtements de sol et parois

J. Kahn & fils SA, Morges

Nettoyage

Charbonné Propre Nickel, Lausanne

Aménagements extérieurs

Service des parcs et domaines
Ville de Lausanne

Conception graphique

www.antidote-design.ch

Photographies

© Vincent Jendly, Lausanne

© Sarah Di Dio

Rédaction

www.lausanne.ch/architecture

Imprimé en décembre 2017 sur papier
Balance Silk certifié FSC recyclé 60%

